

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2021-2022

ÉCOLE : École élémentaire L'Héritage

DATE DU PROCHAIN SONDRAGE : mai 2022

EN DATE DU : 2021-09-20

DATE DE RÉVISION : Septembre 2023

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève ou des élèves : Jessie MacQuarrie

Nom de la direction de l'école : Chantale Carette

Membre du personnel enseignant : Nimisi Mujunya

Membre du personnel non-enseignant : Véronique Andrews

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Anne Stark

Nom du partenaire communautaire :

*Conseiller de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : **David Bouchard***

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : Marianne Weley

Nom du membre de l'équipe d'éducation citoyenne et leadership culturel (si disponible) :

Autres (si disponible) :

Note : La description des différentes sections du plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation se trouve en annexe de ce document. La première section regroupe les priorités de l'école en matière d'éducation, sensibilisation et communication, stratégies de prévention et enfin des stratégies d'intervention et de soutien.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves. L'annexe jointe à ce plan fournit des exemples de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques réparatrices qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : Définir, clarifier et expliquer les définitions reliées à l'intimidation (taquinerie, agressivité, intimidation) aux élèves, au personnel de l'école et aux parents. Par l'enseignement explicite des comportements/gestes/paroles attendus, nous souhaitons améliorer le climat et diminuer les risques d'intimidation. Préciser la notion de respect en lien avec le bien-être de chacun à l'école. Définir clairement ce qu'est le respect de soi, des autres, des adultes, des règles, du matériel, de la langue française... et l'importance de faire preuve de respect en tout temps et dans toutes les situations. Développer le sentiment d'appartenance à l'école.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Communiqué hebdomadaire aux parents	Diminutions des mauvaises interprétations et des accusations rapides d'intimidation ou de harcèlement de la part des parents	La direction et l'équipe du comité	Dans les communiqués du vendredi
Campagne de publicité sur les attentes et des valeurs de l'école, en particulier le respect pendant la semaine pour contrer l'intimidation	Diminution des gestes d'intimidation	La direction et l'équipe du comité	Une activité franco par mois Les annonces du vendredi
Rencontre du 26 novembre	Rédaction du plan d'action suite à la formation Mise en place des crayons du respect et des billets anti-intimidation	mi-novembre à la mi-décembre	Journée du 26 novembre
Différents concours, activités du vendredi, rassemblements virtuels, tirage de vêtements des Panthères de L'Héritage	Augmentation de la participation à des activités diverses Les élèves qui portent fièrement les vêtements de l'école	Une classe par mois choisira l'activité ou le concours et la direction	Le dernier vendredi du mois

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire. L'annexe jointe à ce plan fournit des exemples de stratégies à mettre en œuvre pour assurer la prévention en matière d'intimidation.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité de l'école : Diminuer les événements/geste/paroles d'agressivité, d'intimidation ou de non-respect en salle de classe, mais surtout sur la cour de récréation et dans les salles de toilette. Créer un environnement positif dans la salle de classe et au sein de l'école.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Enseignement explicite des habiletés sociales (1 ^{re} à 8 ^e année)	Nombre d'événements violents de gestes/actes de manque de respect par mois	Demander l'appui de la TS	Janvier-février
Billets non à l'intimidation (4 ^e à 8 ^e année)	Diminution du nombre de billets qui dénoncent	Tournée des classes par la direction pour expliquer le fonctionnement du projet	À partir de la mi-novembre
Accentuer la supervision dans la cour de l'école où la pratique de l'intimidation est plus évidente.	Diminution des signalements des incidents dans la cour d'école	Les surveillantes du diner Les membres du personnel qui surveillent à la récréation	À partir de la mi-novembre
Développer et faire la promotion de l'inclusion sociale et de l'apprentissage de comportements attendus par l'appui au comportement positif.	Augmentation du nombre de gestes positifs, inclusifs et pacifiques Diminution des situations d'exclusion sociale	Les enseignants (dans les cours de santé) La TS	À partir de la mi-novembre

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité de l'école : Écouter les élèves lorsqu'ils viennent voir l'adulte. Prendre le temps de bien comprendre et d'analyser la situation. Nous voulons intervenir dans toutes les situations problématiques, potentiellement intimidantes ou qui font preuve de manque de respect. Élaborer un protocole d'intervention pour le personnel enseignant, les témoins et les victimes d'acte d'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation « Check-in » régulier auprès de l'élève intimidé pour s'assurer que la situation ne se reproduise pas	Diminution des situations d'intimidation	EED et direction Appui de la travailleuse sociale	Chaque semaine, selon le besoin
Rencontrer le personnel qui travaille avec l'élève intimidateur pour uniformiser les interventions. Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes Appui des Services communautaires et scolaires en santé mentale Appel aux parents	Diminution des situations d'intimidation	EED et direction Appui de la travailleuse sociale	Chaque semaine, selon le besoin

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)
Billets « non à l'intimidation »	Petits papiers remplis tous les mercredi matin et recueillis par l'enseignant

--	--